

# L'ÉCHO ROANNAIS

## JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE ROANNE

LITTÉRATURE, INDUSTRIE,

AGRICULTURE & AVIS DIVERS

DÉSIGNÉ A ROANNE POUR INSÉRER LES ANNONCES JUDICIAIRES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
Un an, 8 francs ; — Six mois, 4 francs.

L'ÉCHO ROANNAIS PARAIT TOUS LES DIMANCHES.

ON S'ABONNE, A ROANNE,  
Chez M. Forlay, imprimeur, rue du Collège, 9,  
et rue Bourgeuf.  
Chez M. Sauzon, imprimeur, rue Impériale, 70.

Départ de la poste au bureau de Roanne,  
à 10 h. du m. : St-Just-en-Chev., Tarare, Cours,  
Thizy et r., Amplepuis et r., Digois et r.,  
ligne de St-Etienne.  
7 h. du m. : Belmont, Charolles et route.  
11 h. du m. : lignes de Lyon, Lyon à Marseille  
et Paris, Amplepuis, Cours, St-Symphorien  
Thizy et Tarare.  
7 h. du soir : toute la ligne de Paris.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1863, dans les quatre journaux suivants : Le Memorial de la Loire, le Journal de Montbrison, l'Écho de la Loire et l'Écho Roannais.

PRIX DES INSERTIONS :  
Annonces, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

Insertion gratuite de tous les articles d'intérêt public.

A PARIS,  
Chez M. HAYAT, rue Jean-Jacques-Rousseau, 5.  
— MM. LAFFITE, BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

### TABLEAU DES HEURES DE DÉPARTS DES TRAINS (SERVICE D'HIVER, A PARTIR DU 15 NOVEMBRE, ENTRE PARIS ET LYON)

Trains se dirigeant sur Lyon.

Trains se dirigeant sur Paris.

Trains se dirigeant sur Lyon.										Trains se dirigeant sur Paris.																																										
Paris	Montargis	Nevers	St-Germain-des-Fossés	St-Marcel-lez-Lyon	Laplaceville	St-Germain-Lespinasse	ROANNE	Le Coteau	St-Cyr-de-Favière	Vendanges	St-Jobert	Isbigny	Fours	Montbrond	St-Etienne	Givors	Lyon	Lyon	Givors	St-Etienne	Montbrond	Fours	Isbigny	St-Jobert	Vendanges	St-Cyr-de-Favière	Le Coteau	ROANNE	St-Germain-Lespinasse	Laplaceville	St-Marcel-lez-Lyon	St-Germain-des-Fossés	Montargis	Montbrison	Paris																	
matin 8	8 50	9 58	10 57	11 55	12 53	1 51	2 49	3 47	4 45	5 43	6 41	7 39	8 37	9 35	10 33	11 31	12 29	1 27	2 25	3 23	4 21	5 19	6 17	7 15	8 13	9 11	10 09	11 07	12 05	1 03	2 01	2 59	3 57	4 55	5 53	6 51	7 49	8 47	9 45	10 43	11 41	12 39										
matin 8 45	9 43	10 51	11 50	12 48	1 46	2 44	3 42	4 40	5 38	6 36	7 34	8 32	9 30	10 28	11 26	12 24	1 22	2 20	3 18	4 16	5 14	6 12	7 10	8 08	9 06	10 04	11 02	12 00	1 58	2 56	3 54	4 52	5 50	6 48	7 46	8 44	9 42	10 40	11 38	12 36	1 34	2 32	3 30	4 28	5 26	6 24	7 22	8 20	9 18	10 16	11 14	12 12
soir 8 45	9 43	10 51	11 50	12 48	1 46	2 44	3 42	4 40	5 38	6 36	7 34	8 32	9 30	10 28	11 26	12 24	1 22	2 20	3 18	4 16	5 14	6 12	7 10	8 08	9 06	10 04	11 02	12 00	1 58	2 56	3 54	4 52	5 50	6 48	7 46	8 44	9 42	10 40	11 38	12 36	1 34	2 32	3 30	4 28	5 26	6 24	7 22	8 20	9 18	10 16	11 14	12 12
soir 8 45	9 43	10 51	11 50	12 48	1 46	2 44	3 42	4 40	5 38	6 36	7 34	8 32	9 30	10 28	11 26	12 24	1 22	2 20	3 18	4 16	5 14	6 12	7 10	8 08	9 06	10 04	11 02	12 00	1 58	2 56	3 54	4 52	5 50	6 48	7 46	8 44	9 42	10 40	11 38	12 36	1 34	2 32	3 30	4 28	5 26	6 24	7 22	8 20	9 18	10 16	11 14	12 12

### Roanne, le 18 Janvier 1863

L'ouverture de la session législative a eu lieu selon le cérémonial usité dans la grande salle des États. La famille impériale occupait l'estrade officielle. A côté des fauteuils de l'Empereur et de l'Impératrice on avait réservé des places pour le prince Napoléon, la princesse Clotilde et les princes Murat. Le prince Impérial assistait aussi à la séance. Les tribunes étaient occupées par le Corps diplomatique, par les dignitaires de la couronne, les hauts fonctionnaires et les dames invitées. Le Sénat, le Corps Législatif et le Conseil d'Etat faisaient face au Trône.

A une heure, l'Empereur s'est levé et a prononcé son discours d'une voix nette et accentuée.

#### DISCOURS

##### DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

MESSIEURS LES SÉNATEURS,  
MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

« Le Corps Législatif va commencer sa dernière session. Devancer le terme fixé par la Constitution eût été à mes yeux un acte d'ingratitude envers la Chambre, de défiance envers le pays.

« Le temps n'est plus où l'on croyait nécessaire de saisir l'occasion d'un incident heureux pour s'assurer des suffrages d'un nombre restreint d'électeurs ; aujourd'hui que tout le monde vote, il n'y a plus dans les masses cette mobilité d'autrefois, et les convictions ne changent pas au moindre souffle qui semble agiter l'atmosphère politique.

« Puisque nous nous trouvons réunis pour la dernière fois, il n'est pas inutile de reporter nos regards sur ce que nous avons fait ensemble depuis cinq années ; car c'est réellement en

embrassant une période de quelque durée, qu'on peut apprécier l'esprit de suite qui a présidé à la direction des affaires. On se plaît ordinairement à chercher dans les actes des Souverains des mobiles cachés et de mystérieuses combinaisons ; et cependant, ma politique a été bien simple : accroître la prospérité de la France et son ascendant moral, sans abus comme sans affaiblissement du pouvoir remis entre mes mains ; à l'extérieur, favoriser, dans la mesure du droit et des traités, les aspirations légitimes des peuples vers un meilleur avenir ; développer nos relations commerciales avec les pays dont nous rapprochait une plus grande communauté d'intérêts ; faire disparaître des cartons diplomatiques les vieilles questions en litige, afin d'enlever des prétextes de mésintelligence ; poursuivre enfin bravement la réparation de toute insulte à notre drapeau, de tout préjudice causé à nos nationaux.

« Voici comment, suivant les circonstances, il m'a été permis d'appliquer ces principes : En Orient, le vœu national des provinces Danubiennes de ne former qu'un même peuple ne pouvait nous trouver insensibles, et notre concours a contribué à cimenter leur union. Nous avons appuyé ce qu'il y avait de fondé dans les griefs de la Serbie, du Monténégro et des chrétiens de Syrie, sans méconnaître les droits de la Porte-Ottomane ; nos armes ont défendu l'indépendance de l'Italie, sans pactiser avec la révolution, sans altérer, au-delà du champ de bataille, les bonnes relations avec nos adversaires d'un jour, sans abandonner le Saint-Père, que notre honneur et nos engagements passés nous obligent de soutenir ; nous avons supprimé les causes de contestations auxquelles pouvaient donner lieu avec l'Espagne soit la non-delimitation des frontières, soit l'ancienne dette de 1823, et avec la Suisse le différend de la vallée des Dappes ;

des traités de commerce ont été ou sont à la veille d'être conclus avec l'Angleterre, la Belgique, la Prusse, l'Italie et la Suisse ; enfin des expéditions en Chine, en Cochinchine et au Mexique prouvent qu'il n'y a pas de contrées si lointaines où une atteinte portée à l'honneur de la France demeure impunie.

« De pareils faits n'ont pu se produire sans amener des complications. Le devoir marche toujours à travers des écueils. Néanmoins, la France s'est agrandie de deux provinces ; les barrières qui nous séparaient de nos voisins se sont abaissées ; un vaste territoire s'est ouvert à notre activité dans l'extrême Orient ; et, ce qui vaut mieux que des conquêtes, nous avons acquis des titres à la sympathie des peuples, sans perdre la confiance et l'estime des gouvernements.

« Pendant les années qui viennent de s'écouler, il m'a été donné de me rencontrer avec la plupart des souverains, et de ces entretiens sont nées des relations amicales qui sont autant de gages pour la paix de l'Europe. Cette paix ne saurait être troublée par les événements qui viennent d'avoir lieu en Grèce.

« Ce rapide exposé nous répond de l'avenir ; et, malgré la pression d'événements contraires et d'opinions opposées, vous reconnaîtrez, je l'espère, que j'ai toujours suivi avec fermeté la même ligne de conduite.

« En ce qui concerne plus particulièrement la situation intérieure, j'ai voulu, d'un côté, par une amnistie complète, effacer autant qu'il était en moi le souvenir des discordes civiles ; de l'autre, accroître l'importance des grands Corps de l'Etat. Je vous ai appelés à prendre une part plus directe à la marche des affaires ; j'ai entouré vos délibérations de toutes les garanties que la liberté de discussion pouvait réclamer. J'ai renoncé à une prérogative, jugée

jusqu'alors indispensable, pour permettre au Corps Législatif de contrôler les dépenses d'une manière plus absolue et pour donner plus de solidité aux bases sur lesquelles repose le crédit public. Afin d'alléger nos finances, l'armée de terre et de mer a été ramenée à des proportions plus restreintes. La dette flottante a pu être réduite, et par le succès de la conversion de la rente, un grand pas a été fait vers l'unification de la dette. Les revenus indirects augmentent sans cesse par le simple fait de l'accroissement de la prospérité générale, et la situation de l'Empire serait florissante, si la guerre d'Amérique n'était pas venue tarir une des sources les plus fécondes de notre industrie.

« La stagnation forcée du travail a engendré sur plusieurs points une misère digne de toute notre sollicitude, et un crédit vous sera demandé pour secourir ceux qui supportent avec résignation les effets d'un malheur qu'il ne dépend pas de nous de faire cesser. Cependant j'ai tenté de faire parvenir au-delà de l'Atlantique des conseils inspirés par une sympathie sincère. Mais les grandes puissances maritimes n'ayant pas cru encore devoir se joindre à moi, j'ai dû remettre à une époque plus propice l'offre d'une médiation qui avait pour but d'arrêter l'effusion du sang, et de prévenir l'épuisement d'un pays dont l'avenir ne saurait nous être indifférent.

« Je n'entrerai pas avec vous dans les détails de plusieurs améliorations administratives telles que la création de la réserve de l'armée, la transformation de la flotte, les institutions favorables aux classes pauvres, les grands travaux publics, les encouragements à l'agriculture, aux sciences et aux arts, le maintien de la prospérité de nos colonies, malgré la suppression de l'émigration des noirs, l'affermissement de nos possessions d'Afrique par notre soin à gagner de plus en plus l'affection du peuple arabe et à

### FEUILLETON DE L'ÉCHO ROANNAIS

#### AMBROSIO

##### NOUVELLE ESPAGNOLE.

« Cependant la santé de Léoncia se raffermissait, lorsque, ramené à elle par le retour de son ancienne affection et par le vide cruel où me jetait l'explicable froideur d'Inès, je lui reprochais avec douceur d'avoir si longtemps méconnu mon amitié, une joie étrange brillait dans ses yeux ; l'animation soudaine de son visage y faisait disparaître les dernières traces de mal.

« Un jour, je m'entretenais ainsi, seul à seul avec elle, dans sa chambre ; c'était une de ces après-midi brillantes et douces que font épanouir les premières chaleurs de l'été. Les vitreaux entrouverts laissaient apparaître les guirlandes du jasmin balancé par la brise, et arriver jusqu'à nous le parfum pénétrant des fleurs. Par moment, quelque insecte aux ailes éblouissantes, s'introduisait dans la chambre ; trompé par la fraîcheur renaissante de Léoncia, il tourbillonnait en se jouant autour d'elle. L'atmosphère était encore ébranlée par les dernières vibrations de la guitare, et moi, me septant allanguir sous l'impression de ces tièdes haleines, de ces parfums et de ces tendres harmonies, oubliant presque l'abandon d'Inès, j'entretenais Léoncia de mon inaltérable attachement et de l'espoir qu'il ne serait plus méconnu, après une épreuve si décisive pour elle, et pour moi si douloureuse.

« Etendue sur un divan elle m'écoutait, les paupières à demi fermées, avec une expression d'ineffable ivresse. Au mouvement de ses lèvres, on eût dit que, par une prière mentale, elle remerciait le Ciel de quelque bonheur longtemps attendu.

« Ambrosio, me dit-elle enfin d'une voix tremblante, combien tu as dû me trouver cruelle ! hélas ! que n'as-tu pu lire au fond de mon cœur ! peut-être aurais-tu pris en pitié celle que tu accuses avec une apparente justice : faute de mieux, cette pitié eût été pour moi une baume salutaire. Mais comment révéler la cause d'une pa-

reille douleur à celui dont l'affection n'avait pas encore été éprouvée ? Aujourd'hui même, le puis-je ? Poserais-je ? Ambrosio, Léoncia te dira-t-elle que ce que tu prenais pour de la haine c'était de l'amour ? non pas seulement l'amour d'une seconde mère, comme tu le croyais, comme tu l'obstinais à le croire ; cette passion je l'ai combattue ; rien n'a pu la vaincre ; pour me faire comprendre que n'ai-je pas vainement essayé ?... Ma fierté s'est enfin révoltée ; tu ne t'es pas trompé en croyant à mon aversion ; je t'ai haï, j'ai souhaité ma mort et la tienne ; vœu barbare, aversion sacrilège qui ne me laisse pourtant aucun remords, car je lui dois d'avoir éprouvé ton âme. Je sais ton amitié inébranlable puisqu'elle a résisté à tant d'orages ; mais ton amitié ne me suffit point. L'amour veut et attire l'amour ; et moi je l'aimerais d'un amour tel qu'il faudra bien aussi que tu m'aimes ! »

Pendant qu'elle parlait, il me semblait que la foudre éclatait sur ma tête. Cet amour qui m'était offert je venais de le perdre, et j'avais tout lieu de craindre que ce ne fût sans retour. Mais, en me retirant son cœur, Inès ne s'était pas fermé le mien. Il n'en était même que plus ardent, car, par une contradiction fatale, les passions s'acharment d'autant mieux dans nos âmes que nous avons plus de motifs pour les arracher.

Je restais donc comme atterré par cet aveu terrible.

« Alors, une révolution étrange et formidable s'opéra dans cette femme ; elle se dressa ; l'orage n'a point d'éclair plus sinistre que celui de son regard : « Crois-tu donc, s'écria-t-elle d'une voix stridente, que je n'ai pas prévu ton dédain ? tu te trompes, Ambrosio, et tu te trompes encore si tu crois m'échapper. »

Elle parlait avec tant de véhémence que les éclats de sa voix pénétrèrent jusqu'à la chambre éloignée où son frère se livrait aux douceurs de la siesta. Il accourut tout alarmé. Heureusement les derniers mots avaient été proférés avant qu'il n'eût ouvert la porte ; il ne les entendit pas. Rien de ce qui s'était passé jusqu'alors n'étant de nature à lui faire soupçonner la véritable cause de cette scène, il attribua ma stupeur et l'agitation de sa sœur à un retour plus violent des injustices de Léoncia.

« Vous êtes donc incorrigible, s'écria-t-il avec l'accent d'une sollicitude paternelle qui me fendit

l'âme, et ce pauvre Ambrosio aura donc toujours à souffrir de vos colères.... Viens, mon enfant, un peu de réflexion calma Léoncia ; n'attribue ce moment d'oubli qu'à un reste de son mal, et ne doute pas que son amitié ne t'en dédommage bientôt.

« Je le suivis sans oser regarder Léoncia, qui, passant de la fureur à l'accablement, ne répondit rien.

« Lorsque je fus seul avec mon père adoptif, avant qu'il ne me questionnât sur l'origine de cette altercation, je le suppliai de me permettre une absence. Pendant cet intervalle, lui dis-je, ce qui reste de prévention contre moi dans l'esprit de votre sœur aura le temps de se dissiper. Les intérêts que vous avez à régler dans les provinces voisines suffisent pour expliquer naturellement mon départ, et j'espère, au retour, n'être plus chez vous une occasion de discorde. » Mendoza m'embrassa en pleurant ; il combattit mon projet par toute sorte d'ingénieuses et touchantes raisons ; mais je fus inébranlable. Lorsque j'eus obtenu son consentement, je voulus annoncer ce voyage à Inès.

« En montant chez elle, je cherchais à ressaisir mes illusions dispersées, et je me demandais avec une vague confiance, si la pensée d'une séparation, qui devait être assez longue, n'amènerait pas dans son esprit une crise favorable à mon amour ? Je frappai à sa porte avec toute l'émotion d'un espoir renaissant ; mais j'appris de sa diuène qu'elle s'était retirée dans sa chambre avec Léoncia ; je descendis sans l'avoir vue, le cœur serré d'un pressentiment sinistre ; désormais, Léoncia devenait pour moi comme un génie malfaisant dont l'intervention ne pouvait m'annoncer que des malheurs. Hélas ! ce pressentiment n'était que trop vrai. Pendant les quelques jours nécessaires pour les préparatifs de mon départ, la porte d'Inès me fut inflexiblement refusée. La veille de ce départ, sa diuène me remit solennellement un paquet de lettres. Elle s'acquitta de cette commission avec un visage tellement sévère, que je frissonnai d'une terreur instinctive ; et je ne rompis qu'en tremblant le cachet noir de l'enveloppe. Cette enveloppe contenait trois lettres, une du père et de la mère d'Inès, une autre de son confesseur, et la dernière d'Inès elle-même. Dans la première, les parents d'Inès me signifiaient que leur fille ne

se souciait plus de mon amour, je devais cesser toute poursuite ; dans la seconde, le confesseur m'annonçait qu'Inès étant désormais acquise à la religion, toute tentative de rapprochement serait surveillée et punie par le Saint-Office. Enfin, dans la troisième lettre, Inès me disait que, lorsque ce message me parviendrait, elle serait déjà loin de moi. Elle me défendait de penser à elle et de chercher même à découvrir le couvent qu'elle avait choisi pour se vouer à Dieu. Tel était le sens de ces trois fatales missives ; bien qu'il fût enveloppé d'une phraséologie destinée à en adoucir la rudesse, rien ne put me faire illusion sur tout ce qu'il y avait de brutal. Je me demandai l'explication de ce désolant mystère, et, ne la trouvant pas, je m'égarai dans un labyrinthe de conjectures de plus en plus désespérantes. Lorsque mes pleurs me le permirent, je relus la lettre d'Inès ; elle était d'un laconisme cruel, et je la jetai avec désespoir. Que faire ? Confier mon malheur à Mendoza, réclamer son intervention ? J'y songeai un moment ; mais je repoussai bientôt cette pensée, connaissant tout ce qu'avait d'inflexible le caractère des parents d'Inès. D'ailleurs, le départ qu'annonçait cette lettre ne me laissait aucune chance ; me confier à Mendoza ce serait donc l'affliger sans utilité pour moi. Je m'arrêtai à un autre parti dicté par le désespoir ; mais, craignant que mon bienfaiteur ne le combattit, je résolus de ne lui en faire part que lorsque je serais éloigné. Je partis donc en versant des larmes, qui désolèrent le bon Mendoza, car il attribuait cette affliction aux injustices que j'avais eu à supporter chez lui. Dans le dernier regard que je lançai à sa sœur, il y avait presque de la haine ; au fond du cœur, quelque chose me disait qu'elle n'était pas étrangère à mon malheur.

Lorsque je fus loin de la ville qu'habitait Mendoza, je réunis pour lui écrire toutes les forces de mon âme. Dans cette lettre, plusieurs fois interrompue par mes larmes, je prétextais pour le commerce un invincible dégoût, une incapacité par moi reconnue ; je lui annonçai la volonté irrévocablement arrêtée de consacrer ma vie à la profession de mon père, et je le pria de n'apporter aucun obstacle à ma résolution. Je le suppliai surtout de ne pas attribuer cette résolution aux quelques désagréments que j'avais trouvés dans son intérieur. Je savais combien cette dernière

protéger nos colons. L'exposé de la situation de l'Empire vous développera chacune de ces mesures.

Vous allez encore marquer par d'utiles travaux la fin de votre mandat; et, lorsque vous serez de retour dans vos départements, ne laissez pas ignorer que, si nous avons surmonté bien des obstacles et accompli bien des choses importantes, c'est grâce au concours dévoué des grands Corps de l'Etat et à l'accord qui a régné entre nous; que, néanmoins, il reste beaucoup à faire pour perfectionner nos institutions, répandre les idées vraies et accoutumer le pays à compter sur lui-même. Dites à vos concitoyens que je serai prêt sans cesse à accepter tout ce qui est l'intérêt du plus grand nombre; mais s'ils ont à cœur de faciliter l'œuvre commencée, d'éviter les conflits qui n'engendrent que le malaise, de fortifier la Constitution qui est leur ouvrage, qu'ils envoient à la nouvelle Chambre des hommes qui, comme vous, acceptent sans arrière-pensée le régime actuel, qui préfèrent aux luttes stériles les délibérations sérieuses, des hommes qui, animés de l'esprit de l'époque et d'un véritable patriotisme, éclairent dans leur indépendance la marche du gouvernement et n'hésitent jamais à placer au-dessus d'un intérêt de parti la stabilité de l'Etat et la grandeur de la Patrie.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

Paris, le 20 décembre.

Monsieur le préfet, j'ai provoqué, par ma circulaire du 4 novembre dernier, vos observations sur la question de savoir s'il conviendrait, dans un but d'intérêt général, d'adopter, cette année, une date uniforme et anticipée pour la clôture de la chasse, et je vous ai prié de m'adresser, en même temps, vos propositions motivées, vous faisant connaître, d'ailleurs, que je me réservais de vous transmettre ultérieurement des instructions définitives.

Le projet de clore la chasse au 1<sup>er</sup> janvier dans tous les départements a été combattu par la généralité des rapports qui me sont parvenus, et cette opinion, appuyée principalement sur des considérations d'équité tirées des droits particuliers, est, en outre, corroborée par cette affirmation que la mesure dont il s'agit serait inefficace et pourrait avoir pour effet de favoriser plutôt que de prévenir la destruction du gibier, en laissant le champ libre au braconnage, que la présence des chasseurs n'inquiéterait plus.

J'ai eu devoir décider, en conséquence, que la clôture de la chasse se fera, cette année dans les conditions ordinaires, et que vous pourrez me faire vos propositions isolées en tenant compte de l'état plus ou moins avancé de la saison, au point de vue des accouplements.

On est généralement disposé à attribuer au braconnage la rareté du gibier. Il convient aussi de faire remarquer que les variations de température aux époques de reproductions, le nombre des animaux nuisibles et la culture si généralement répandue des prairies artificielles, ont une grande influence sur la diminution des espèces.

Je vous invite, dès lors, à prescrire un redoublement de surveillance à l'égard des braconniers et à examiner, en outre, si l'on ne pourrait pas, à l'aide de primes, encourager dans votre département la destruction des animaux nuisibles, tels que renards, fouines, etc., et intéresser les agriculteurs eux-mêmes à la protection des récoltes : toutes autres mesures que vous jugeriez devoir être prises seront, au préalable, soumises par vous à mon examen.

Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

F. DE PERSIGNY.

pensée l'affligerait, et j'insistais pour l'éloigner de son esprit. Enfin, je terminais en lui demandant sa bénédiction paternelle, et, comme dernière grâce, en lui recommandant de tenir secret, même pour Léoncia, le lieu de ma retraite et ma nouvelle destinée. Sa réponse fut ce qu'elle devait être, venant d'un cœur si parfaitement bon; elle me rassura sur tous les points qui pouvaient me laisser encore quelque inquiétude. J'imposai silence au tumulte de mes passions, aux révoltes de mon esprit; j'invoquai l'oubli, ce grand consolateur des misères humaines, et commençai ma vie nouvelle avec un recueillement dont je ne me serais jamais cru capable après tant et de si terribles commotions. Le calme occupé, les habitudes fraternelles des étudiants apaisèrent graduellement ce qui me restait encore de regrets orageux, et je vis approcher avec joie le jour désigné pour mes derniers examens. La veille de ce jour, je reçus une lettre qui bouleversa mes pensées et ramena un moment toutes les passions égoïstes dans une âme que le dévouement devait seul remplir désormais.

Cette lettre était signée Léoncia voici à peu près ce qu'elle contenait : « Enfin, je sais où tu es et ce que tu vas devenir : si je l'ai découvert, la faute n'en est pas à Mendoze. Car il n'a que trop bien gardé ton secret. Aujourd'hui encore ce n'est qu'en trompant sa surveillance que j'ai pu l'écrire. Mais cette surveillance même a d'abord éveillé mon soupçon, puis surexcité ma colère. Ne crois pas m'échapper : ce que je n'ai pu faire jusqu'à ce jour je l'accomplirai tôt ou tard, et tu sauras qu'on ne brave pas impunément l'amour, la haine de Léoncia ! »

Effrayé, car je savais cette femme capable de se porter à quelque extrémité, même sacrilège; ne pouvant dompter la tempête des souvenirs soulevés par cette lettre dans mon cœur mal raffermi, j'allai me confier au directeur de ma conscience. Il me rassura; nous concertâmes des mesures pour déjouer les projets de Léoncia et prévenir l'effet de ses menaces.

Voulant remercier Dieu du succès de mes études, me recueillir, me fortifier en lui, avant d'aborder une carrière toute de dévouement et de sacrifice, carrière que ma fatale position menaçait de tant de traverses, je m'enfermai pour quelques jours dans le couvent que dirigeait le

Concours d'animaux de boucherie

A Lyon, le mercredi 25 mars 1863, et à Poissy, le Mercredi-Saint 1<sup>er</sup> avril 1863.

AVIS.

Par deux arrêtés du 13 novembre dernier, Son Excellence le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a décidé que deux concours d'animaux de boucherie se tiendront, l'un à Lyon, le mercredi 25 mars 1863, et l'autre à Poissy, le Mercredi-Saint 1<sup>er</sup> avril suivant.

Des affiches, annonçant ces concours, ont été placardées dans les communes du département.

Les personnes intéressées à la tenue des concours peuvent se procurer, soit à la Préfecture de la Loire, soit aux Sous-Préfectures, les arrêtés indiquant la liste des récompenses qui pourront y être décernées, les conditions d'admission, etc.

Par décret impérial en date du 14 janvier, sont nommés :

Juges au tribunal de commerce de Roanne (Loire) M. Roubaud (Eugène), en remplacement de M. Seive, pour un an; M. Déchelette-Nourrisson (Rémy), en remplacement de M. Vial, et M. Barge (Gilbert), en remplacement de M. Chavalard.

Suppléant au même siège, M. Fenouillet (Pierre-Edouard), en remplacement de M. Barge.

Par décision du 12 de ce mois, M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics a ouvert un crédit de 100,000 francs pour l'établissement du chemin de fer destiné à relier le canal de Roanne à Digoin à la ligne du Bourbonnais.

Société de la Diana (1).

La première séance du conseil exécutif de la société de la Diana a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, le samedi, 27 décembre, à une heure, dans la salle des délibérations de l'Hôtel-de-ville.

Etaient présents : MM. Le comte de Charpin-Feugerolles, vice-président;

Testenoire Lafayette; Eugène Buhet; D'Assier de Valenches père; Du Chevalard; Majoux, secrétaire; De la Noërie, trésorier.

Les membres de l'arrondissement de Roanne, MM. le comte de Sugny, comte de Vougy et Dechatelus, n'ont pu se rendre à la réunion.

Le conseil exécutif a entendu la lecture du projet de rédaction du procès-verbal d'installation de la société qui a eu lieu avec tant d'éclat, le 29 août 1862; ce projet rédigé par M. Majoux, secrétaire, doit être adressé à M. le comte de Persigny, et livré ensuite à l'impression pour être distribué à chaque membre de la société.

M. de Charpin a donné connaissance aux membres du conseil exécutif de quelques notes et instructions écrites par M. le comte de Persigny lui avait envoyées pour cette réunion, et qui ont pour objet les mesures les plus propres à faire prospérer la société. Nous savons quelle importance M. de Persigny attache au succès de cette société qui est son œuvre. Le comité qui cherche autant que possible à s'identifier avec sa pensée, ne néglige aucun moyen pour atteindre ce but.

La réunion du conseil exécutif avait aussi pour objet la communication du plan de restauration de la salle de la Diana, rédigé par M. Violet-Leduc sur la demande de M. le comte de Persigny. Citer le nom d'un artiste aussi distingué, c'est faire connaître que l'édifice qu'il s'agit de reconstruire sera digne des souvenirs qu'il rappelle et de sa nouvelle destination; tout le monde sait, en effet, que la Diana restaurée doit servir de bibliothèque et de lieu de réunion à la société.

Le devis des travaux fait par un jeune architecte

(1) L'abondance des matières nous a empêché d'insérer, dans notre dernier numéro, le compte-rendu de cette séance.

de Lyon, M. Henri Lebrun, a été également soumis, dans cette séance, à MM. les membres du conseil exécutif. M. Lebrun, qui s'est déjà fait connaître avantageusement par des travaux archéologiques, avait rédigé un premier projet de reconstruction de la Diana, qui avait plu à M. le comte de Persigny, et n'a été modifié par M. Violet-Leduc que pour donner à l'édifice un caractère moins religieux.

Nous ne voulons pas être indiscret en révélant tous les détails du projet, mais que le public croie bien d'avance qu'il y aura bientôt à Montbrison un monument qui sera digne d'exciter l'admiration des archéologues.

Puisqu'il s'agit d'installer une bibliothèque dans la salle de la Diana, le conseil exécutif devait se préoccuper des moyens de la fonder, c'était son devoir, et il n'y a pas manqué; plusieurs ouvrages importants ont déjà été achetés, et bientôt l'une des plus remarquables collections de livres foreziens qui puisse exister dans le département de la Loire, deviendra la propriété de la Diana.

Journal de Montbrison.

Contre les prévisions de tout le monde, le concert au bénéfice des ouvriers sans travail n'a pas réuni un nombreux auditoire. Mais si les spectateurs n'étaient pas en foule au parterre, les premières, en revanche, étaient bien garnies, et surtout bien composées, ce qui a permis de verser néanmoins une somme de 520 francs à la caisse des pauvres.

Ce que c'est que la prévention! Ce parterre, qui est allé depuis écouter, sinon applaudir, l'ombre de l'illustre Renard, n'a pas jugé digne de ses deux francs et de ses oreilles délicates un simple concert d'amateurs.

C'est malheureux, il est vrai, pour le but qu'on s'était proposé; mais c'est aussi tant pis pour le parterre.

Nous ferons, bien entendu, la part de l'inexpérience dans certaines exécutions; nous avouons que quelques morceaux eussent pu être mieux choisis et présentés, les uns, moins de difficultés à ceux qui les ont interprétés, les autres, un peu plus d'intérêt, de gaieté, si l'on veut, aux spectateurs. Mais à travers ces imperfections, nous avons pu applaudir des talents éminents, bien qu'indigènes, et nous trouvons qu'une ville doit se trouver bien partagée lorsqu'elle possède dans son sein des musiciens d'aussi bonne roche que, par exemple, les interprètes de la fantaisie sur le *Barbier*, pour violon et piano. Le violoniste, chacun l'a déjà nommé, et cela suffit à son éloge; le pianiste est une recrue dont notre Société Philharmonique a toute raison de se féliciter. Nous faisons des vœux pour qu'elle lui soit conservée le plus longtemps possible. On en peut dire autant du violoncelle; il est difficile d'unir plus de justesse à plus d'expression.

Et la Société Chorale, Roanne ne doit-il pas en être fier? Qu'on nous passe une expression peut-être trop patriotique; elle ne l'est, du reste, pas plus que les braves enthousiastes qui ont accueilli le chœur des *Enfants de Paris*. Oni, chacun s'est demandé, en entendant ces voix lointaines murmurer l'andante avec tant de douceur et d'ensemble, et attaquer avec tant de force et de précision la finale entraînant de la magnifique chœur d'Adam, si c'étaient bien là nos compatriotes. L'illusion a été complète, de même que la satisfaction du public. Tout le monde a remarqué combien les voix, tout en doublant de sonorité dans les fortés, ont acquis de douceur dans les pianos.

On ne peut donc qu'encourager cette société à suivre un chemin comme elle l'a fait jusqu'ici, quitte à enrôler sous sa bannière toutes les basses très basses qu'elle pourra rencontrer sur sa route. Elle est dans la bonne voie, et elle est dirigée de façon à ne pas s'en écarter.

La section de fanfare de la Chorale n'est pas excusable de n'avoir donné qu'un morceau. Espérons que, dans un prochain concert, elle sera moins avare de son répertoire, et qu'elle nous donnera l'occasion de la féliciter en connaissance de cause, de ses superbes acquisitions d'instruments et surtout de sa manière de s'en servir.

sentais, d'ailleurs, un reste de pitié pour la détresse où tomberait ce misérable s'il était chassé de chez nous. Souvent aussi j'ai pensé à vous éclairer; mais, sachant combien cette clarté vous serait cruelle, je n'en ai pas eu le courage; ce courage, je remercie le Ciel de me l'avoir donné aujourd'hui, car il vous sauve d'un perdition.

Depuis ce jour Ambrosio, sans pitié pour le déchirement que causait chacune de mes paroles, je répandis lentement dans cette âme naïve le poison de la calomnie. Tes actions avaient toujours pour moi quelque face que j'étais ingénieuse à montrer sous le jour le plus équivoque. Je dois pourtant le dire, tu avais su l'emparer si complètement de ce jeune cœur, que, pour l'en bannir, il fallut un siège long et opiniâtre. Mais une fois la brèche ouverte, je fus presque effrayé moi-même de la rapidité avec laquelle s'écroula tout ce que tu avais si laborieusement élevé. Inès ne me laissait plus même le temps de te calomnier, tellement elle était prompte à t'inventer des torts. Tu sais si je dis vrai, car tu n'as certainement pas oublié son changement. Le jour où nous fumes interrompus par Mendoze te porta le dernier coup. Dès que vous m'eûtes laissée, je montai chez Inès. Je lui racontai la scène qui venait de se passer, en mettant dans ta bouche les paroles si follement sorties de mes lèvres; j'ai parlé de l'agitation où nous avait trouvés l'arrivée imprévue de mon frère; et j'ajoutai que j'avais su habilement donner le change à ses soupçons en simulant une de nos altercations habituelles. Dans la soirée, Inès vit Mendoze; quelques mots échappés en réponse à des questions indirectes, la confirmèrent dans sa prévention, et ton sort fut arrêté. Tu sais le reste. Si je me suis ainsi étendue sur le mal que je t'ai fait, c'est pour que, jugeant de l'avenir par le passé, tu comprennes toute l'étendue du mal que je te compte te faire; car, de moi à toi, c'est une haine que la mort seule pourra éteindre; cette haine sera d'autant plus implacable qu'elle a été de l'amour, et que ton dédain l'a faite ce que tu la vois aujourd'hui. Elle te suivra sans relâche comme une ombre irritée; le sanctuaire lui-même ne l'abritera point contre elle; et, quelle que soit la contrée où la terreur te pousse, tu sauras ce qu'il en coûte pour avoir méprisé l'amour, la haine de Léoncia!

(France littéraire) Jules CANONGE.

(A continuer).

La délicieuse ouverture de *Séraphin* a montré ce que la Société Philharmonique peut faire, surtout lorsque l'orchestration n'exige pas l'assortiment complet d'instruments de bois. Nous ne parlerons pas du solo de violon; il ne pouvait qu'être hors ligne, avec un pareil exécutant.

Que dire maintenant des amateurs qui se sont fait entendre isolément? Il nous faut, cette fois encore, tout en applaudissant à des efforts couronnés de succès et à l'apparition d'une nouvelle et charmante voix, renouveler une opinion qui est celle de tout le public.

Le parterre s'est abstenu samedi, parce que le programme du concert n'était pas, il faut le dire, amusant; un concert d'amateurs a besoin, pour détruire l'espèce d'indifférence qui s'attache, souvent sans raison, à tout ce qui veut le ternir, de revêtir toute la variété possible; il faut absolument rompre l'uniformité qui leur donne à tous un air de famille impossible à nier. Pour y arriver, on l'a dit bien souvent, remplacez en partie ces romances que la mauvaise sonorité de la salle paralyse, et qui souvent font suite à des morceaux d'un rythme déjà trop sévère; par des chansonnettes plus ou moins comiques.

Chantons des duos, des trios, des quatuors; ils rachèteront, par la variété des dialogues et par la beauté des accords, les imperfections des voix et de la salle. Le catalogue en est infini; il n'y a qu'à choisir.

C'est là, si nous ne nous trompons, le moyen de conserver à ces réunions de bienfaisance l'intérêt qui leur convient; la bonne musique et la gaieté de bonne compagnie ne sont pas, d'ailleurs, incompatibles; et quand il s'agit d'une bonne œuvre surtout, elles aiment à se donner la main.

Les 10 et 11 de ce mois il a été procédé dans le canton de Charlieu, arrondissement de Roanne, à des élections pour la nomination d'un membre du Conseil général et d'un membre du Conseil d'arrondissement.

M. le comte de Vougy, candidat de l'administration, a été élu membre du Conseil général.

M. Chervier a été élu membre du Conseil d'arrondissement.

SOUSCRIPTION

En faveur des ouvriers sans travail de la ville de Roanne.

On connaît la part active qu'a prise en faveur de la souscription des ouvriers sans travail, M. Lenoir, ancien avoué, et les soins empressés qu'il y a apportés. Il nous adresse aujourd'hui une lettre, que nous sommes heureux d'insérer dans notre journal. Cette lettre nous fait connaître le bon cœur de nos compatriotes qui réside dans diverses villes de France et le bon souvenir qu'en ont gardé ceux qui ont habité notre chère cité.

Monsieur le Rédacteur,

Aujourd'hui que notre œuvre est à peu près terminée, qu'il nous soit permis de profiter du bienveillant concours que vous avez bien voulu nous prêter, en nous ouvrant les colonnes de votre journal, pour remercier les personnes qui se sont intéressées au succès de notre souscription.

Trente-un wagons de charbon sont, ou livrés, ou en route à l'heure présente. J'ai l'honneur de vous faire parvenir, d'autre part, les noms des directeurs de mines qui ont daigné nous venir en aide, et la quantité des wagons fournis par chacun d'eux. Mais nous sommes heureux de témoigner hautement notre reconnaissance à un enfant de Roanne, M. Balouzet, aujourd'hui chef de la direction commerciale de la société anonyme des Mines de la Loire qui, mu par une pensée généreuse, et s'associant au désir qui animait le pays entier, de secourir les ouvriers sans travail, a, de son propre mouvement, couru de direction en direction, sollicité tout le monde, et obtenu enfin ce nombre de trente-un wagons qu'il espérait dépasser encore.

Le chiffre des souscriptions ne peut être indiqué actuellement d'une manière précise, car les sommes réunies à Lyon, et surtout à Saint-Etienne, ne nous sont point encore connues. Chaque jour même, des sommes nouvelles nous sont adressées par des enfants du pays et par des propriétaires de l'arrondissement. C'est ainsi qu'il y a quelques jours, M. Victor Roux nous envoyait une somme de cinq cents francs; que de Paris, de Nice, de tous les pays habités par nos compatriotes, les offrandes arrivent prouvant d'une manière victorieuse combien est durable l'affection qu'inspire à ceux qui l'ont habitée notre bonne ville de Roanne.

A côté même de notre ville, d'autres misères seront soulagées. Sur les 1200 fr. donnés par M. le comte de Chambord, 600 fr. sont alloués aux communes les plus vivement atteintes par la crise qui frappe aujourd'hui l'industrie des cotons, telles que les communes de Belmont, Sevelinges, Riorges, Cuiziers, Jarnosse et Lagresle.

Veuillez, monsieur le Rédacteur, ajouter aux listes déjà insérées dans votre estimable journal les noms suivants, contenus dans la liste qu'ont bien voulu ouvrir à Lyon MM. Goutelle et Royé-Vial, négociants.

Souscription ouverte chez MM. P. Goutelle et Royé-Vial, en faveur des ouvriers sans travail de la ville de Roanne.

- Maison P. Goutelle et Royé-Vial : MM. P. Goutelle et Royé-Vial, 200 fr. A. Carrel, 10 fr. F. Billiet, 10 fr. Julien, 5 fr. Vianay, 5 fr. Cocheux, 5 fr. Dussert, 5 fr. Forest, 5 fr. Martin, 2 fr. Varrault, 5 fr. Durochat aîné, 5 fr. Durochat jeune, 2 fr. Giraud, 2 fr. Pepin, 1 fr. Drevet, 1 fr. D. Rémy, 1 fr. Lempereur, 2 fr. Dupuis, 2 fr. Bonnoit, 1 fr. Peytel, 1 fr. Millot, 1 fr. Baux, 1 fr. Bertrand, 1 fr. Million, 1 fr. Desayes, 1 fr. Guise, 1 fr. Jacquet, 1 fr. Miallon, 1 fr. Maison Fauré frères : MM. Fauré frères, 100 fr. Guillermain, 10 fr. Théron, 5 fr. David, 5 fr. Paret, 5 fr. Marin, 5 fr. Boucon, 1 fr. Moine, 2 fr. Chardonnet, 5 fr. Magnin, 5 fr. Jacquot, 1 fr. Angelier, 1 fr. Durand, 1 fr. Husson, 1 fr. Imbert, 2 fr. Maison Cuvillier et Décrand : MM. Cuvillier et Décrand, 100 fr. André Perrard, 10 fr. Fousse-nague, 5 fr. Pascal, 5 fr. Verzy, 5 fr. Vachier, 5 fr. Gleason, 1 fr. Badoy, 5 fr. Lucien Mazodier, 3 fr.

**Maison Niogret, Seurre et Co** : MM. Niogret, Seurre et Co, 50 fr. Fillion, 5 fr. Poncet, 5 fr. Durand, 1 fr. Dousselin, 1 fr. J. Dumont, 1 fr.

**Maison Jassaud et Faussemagne** : MM. Jassaud et Faussemagne, 60 fr. L. Manificier, 5 fr. Dulac aîné, 2 fr. Gelay aîné, 2 fr. Terrier, 5 fr. Guignes, 2 fr. P. Debray, 2 fr. Pascal, 2 fr. E. Sanlaville, 2 fr. Victor Dulac, 1 fr. Jacques Benoit, 1 fr. Adolphe Vigon, 20 fr.

**Maison Murat et Faure** : MM. Murat et Faure, 50 fr. Adrien Rey, 1 fr. Allard, 1 fr. Lardon, 2 fr. C. Morant, 5 fr. Murat fils, 5 fr. Chabalet, 1 fr. Landry, 2 fr.

**Maison Casimir Chartron** : MM. Casimir Chartron, 100 fr. Mathiau, 10 fr. Vivant, 1 fr. Un employé, 2 fr. J. Michel, 1 fr. François Guibet, 50 c. A. Dru, 1 fr. J. Vernon, 1 fr. X., 50 c.

**Maison Girier-Damour et comp.** : MM. Girier-Damour et comp., 50 fr. Breisse, 5 fr. Un employé, 3 fr. Auguste, 2 fr. Jean Babe, 2 fr. Roguie, 50 c. De Saint-Jean et comp., 100 fr. Hemmerling, 5 fr. D. L. 10 fr. Prosper Dugas, 100 fr.

Total. 1,174 fr. 50 c.

Veillez y joindre d'autre part les souscriptions suivantes qui m'ont été adressées cette semaine :

M. le comte de Vougy, de Vougy. 100 fr.  
M. le comte de Chambord, pour l'arrondissement. 1200 fr.  
M. Victor Duris, rue du Mail, à Paris. 50 fr.  
M. Chollet, md. de musique. 10 fr.  
M. Marret-Besson, entrepreneur. 5 fr.

Agréés, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

M. Lucien LENOIR.

M. le rédacteur du *Courrier de Saint-Etienne*, annonce dans son numéro du 16 courant, qu'il a reçu la somme de 31 fr. des employés du dépôt d'acier, de MM. Petin et Gaudet, rue de Chaume, 21, à Paris, pour les ouvriers sans travail et qu'il en envoie la moitié à M. le Maire de Roanne, ainsi que des sommes qu'il a reçues.

**THÉÂTRE DE ROANNE.**

Il y avait, mercredi dernier, représentation extraordinaire au théâtre. On y remarquait l'élite de la société, enfin toute l'aristocratie. Ses dames étalaient leur toilette aux premières galeries ; ce n'était plus la même salle. Celui qui serait entré sans connaître le sujet de cet empressement, aurait douté s'il était réellement au théâtre de Roanne, tellement le genre de spectateurs était changé. Quoique le prix des places eût été augmenté, la foule était compacte soit aux premières, soit au parterre, et personne n'a été trompé dans son attente.

M. Renard, fort premier ténor du théâtre impérial de l'Opéra, avait eu le privilège d'attirer, par sa seule réputation, ce que nous pourrions appeler les déshabitués du théâtre. Malgré la maladie qui lui avait presque paralysé la voix pendant quelque temps, cet artiste, distingué à son apogée, attirait l'attention de son auditoire, surtout dans la romance. *Mon âme à Dieu* et dans *Noël*, ce n'est qu'au 4<sup>e</sup> acte de *Lucie de Lammermoor* qu'on s'est aperçu de la voile et de la fatigue de sa voix ; mais on reconnaît toujours le grand artiste et le véritable musicien.

Notre troupe, dans cette représentation qui était au bénéfice de Mlle Burlat, a fait de son mieux : MM. Bresson et Felder, aidés de la charmante bénéficiaire, ont parfaitement interprété la délicieuse comédie de M. H. Murger : *Une Tasse de thé*. Le bon ton qu'ils ont montré dans cette pièce ne peut moins faire que d'attirer de temps à autre quelques-uns des spectateurs de cette soirée.

Un vol a été commis, dans la nuit du 4 au 5 janvier, au préjudice de l'hospice de Feurs. La sœur supérieure, dit le *Courrier de St-Etienne*, ayant par oubli laissé la porte de la buanderie ouverte, des malfaiteurs s'y sont introduits et ont soustrait une chaudière en cuivre rouge du poids de dix kilogrammes et pouvant valoir environ 45 fr. On a dû, pour enlever cette chaudière, la faire passer par une fenêtre qui était ouverte et qui se trouvait élevée de 1 mètre 50 cent. au-dessus du sol.

Malgré les recherches les plus minutieuses on n'a pu découvrir les auteurs de ce vol.

Les premières opérations du recrutement s'effectueront en 1863, comme aux années précédentes, à la fin de février et au commencement de mars. Suivant les prescriptions du gouvernement, les préfets et sous-préfets mettront à profit leur tournée de tirage pour tenir des conférences, auxquelles seront conviés les maires de chaque commune cantonale. Cette innovation a déjà porté d'heureux fruits ; elle est appelée à en rendre chaque année de plus considérables.

Le conseil d'Etat vient de décider, pour le budget de 1864, que le traitement des desservants au-dessus de soixante ans serait augmenté de 50 francs. On augmentera de 50 fr. encore en 1865 ; en 1866, on commencera l'augmentation successive pour les desservants âgés de moins de 60 ans.

Monsieur Didier, à Paris.

J'avais, depuis dix ans, une gastrite qui m'était l'appétit, le sommeil, et me faisait horriblement souffrir ; je me suis mis à l'usage de votre Graine de Montarde blanche ; depuis lors, je me porte bien, j'ai de l'appétit, je dors parfaitement. Adressez-moi, je vous prie, 2 kilos de Graine. — BERNARD, curé.

Pour tous les articles non signés : SAUZON.

**Bibliographie.**

Nous recevons d'une personne habitant momentanément à Roanne, l'article ci-après ; nous le remercions bien sincèrement de nous avoir choisis pour être l'écho d'une si bienveillante critique du dernier ouvrage de M. Octave Feuillet, ouvrage qui a obtenu un si légitime succès.

**HISTOIRE DE SYBILLE**, par Octave Feuillet, de l'Académie Française. Paris, Michel Lévy ; Roanne, Durand.

Par le temps actuel qui aime surtout l'amour, hors de la règle, c'est une bonne pensée et une bonne action pour un écrivain de grand talent,

de montrer la passion la plus ardente et la plus profonde sacrifiée à des convictions religieuses. Il faut donc savoir bon gré à M. Octave Feuillet, le dernier écrivain de l'Académie Française, de nous faire échapper à ce que l'on appelle le *Demimonde*, et que depuis longtemps les romanciers nous donnent comme le modèle de la société française, pour nous conduire dans le monde des honnêtes gens. De cette bonne pensée, il a fait un livre ingénieux et saisissant que liront avec plaisir toutes les âmes élevées et tous les esprits délicats.

L'héroïne du livre, *Sibylle de Férias* laissée de bonne heure orpheline, est élevée chez ses grands parents, dans un vieux manoir de province ; encore enfant, elle se permet de penser avec le sérieux d'un docteur. Mise en présence de la gravité de sa gouvernante protestante miss O'Neil, et de la pédanterie d'une dame amie de la famille, qui a la prétention de trôner à l'église, et dont la piété inintelligente commet de ridicules pratiques, etc... Quand la réflexion la prend, sa jeune imagination incapable de faire la part de la sottise et de l'ineptie, croyant voir des contradictions de tous les côtés, elle est près de ne plus croire à rien, ce qui est une dernière faute ; car les principes ne sont pas responsables des aberrations de l'esprit humain.

C'est dans cette disposition d'esprit, qu'elle est témoin d'un acte de dévouement sublime du curé de Férias, saint vieillard qui honore la religion par sa piété, l'irréprochable pureté de sa vie, l'éminente bonté de son cœur, mais dont l'indulgence, — en tout ce qui ne touche pas aux principes, — a été jusqu'ici un peu trop routinière. Cette abnégation si grande en face du danger, lui montrant le prêtre sous un des aspects les plus saisissants et les plus élevés du ministre de Dieu, opère en elle une forte et salutaire réaction. Dès ce moment Sibylle devient et pour toujours sincèrement croyante.

La première partie de son existence s'écoule au milieu des horizons verts et des saines émanations de la Normandie, dans la demeure patrilacale de ses grands parents. M. Octave Feuillet a eu le courage en accentuant ses physiognomies, de jeter, — ce qui est devenu un à propos, — quelques fleurs sur le seuil de ce vieux château. Les nobles châtelains sont de ces heureux de ce monde peu rares encore. Dieu merci qui ne songent qu'à se faire pardonner leur naissance et leur fortune, en mettant, au nombre de leurs meilleurs passe-temps, la douce prérogative d'obliger et la satisfaction de faire du bien ; qui relèvent l'éclat d'un beau nom par les vertus des grands cœurs, et conservent, comme un héritage et une tradition de famille, la sympathie universelle.

Une fois Sibylle convertie, sa foi et sa piété franches et nettes, transforment tout ce qui se trouve en contact avec elle. Les préjugés protestants de Miss O'Neil tombent devant la magie irrésistible de la vérité ; elle adoucit le caractère farouche et sauvage d'un fou, qui a nom Féray ; et le curé lui-même, touché par le bon sens pratique de cette enfant, se dépouille de certaines habitudes un peu banales de sa vie, et s'élève à la hauteur de son ministère sacré.

La seconde partie de la vie de Sibylle s'éparpille à travers les salons parisiens. Obligée, pour trouver un parti digne d'elle, de s'exiler loin du lieu de sa naissance, elle vient à Paris. Recue chez ses grands parents maternels, étourdis et perdus dans le grand monde, l'hôtel de Vergne la met naturellement en relation avec la société brillante de la capitale. Cette situation permet à M. Feuillet de nous découvrir dans une esquisse rapide et piquante un coin du tableau de la société contemporaine, et de faire défiler devant nos yeux les personnages qui la caractérisent le mieux. Ces traits d'un pinceau tout ensemble délicat et vigoureux suffisent pour mettre tout en relief et nous donner un idéal parfaitement vrai de langage et de sentiment de la société actuelle.

Au milieu de cette société échevelée, et d'une nuée de soupçons qui assiègent sa main, les impressions de Sibylle sont finement saisies et délicatement rendues. Comme à Férias, elle continue d'écouter quelques bonnes paroles et de faire éclore çà et là de bonnes inspirations, sous la sympathie de cette bonté pleine de grâce qui sourit sur ses lèvres, et de ce tact supérieur dont elle est douée. Elle refuse sa main comme son cœur à tous ces brillants jeunes gens, qui, avec un vernis de bon ton et une spiritualité et séduisante apparence, ne possèdent aucune qualité solide. Elle s'obstine à ne vouloir d'autre époux, que celui qui, avec les dons de l'esprit et du cœur, s'inclinera devant la même croyance et la même foi qu'elle-même. Telles sont les résolutions de Sibylle, quand elle fait la connaissance d'un jeune homme, qui a déjà eu une certaine part dans ses rêves. Le brillant comte Raouls de Chaly réunit toutes les plus séduisantes qualités : naissance, fortune, beauté, dons éminents du cœur et de l'esprit. Sibylle deviendrait avec bonheur la compagne de sa vie, quand elle apprend qu'il ne croit pas en Dieu.

Placée sur ce terrain, elle lutte entre son cœur et ses convictions religieuses ; mais la victoire n'est pas un instant douteuse. Elle ne sera la fiancée de Raoul, qu'elle aime cependant de toute l'énergie de sa nature ardente, que lorsqu'il aura sa foi. Solide, de bon sens et de bonne foi, avec la triple force d'un esprit supérieur, le désir ardent d'une conviction religieuse et un amour profond, elle se trouve dans la meilleure condition pour faire jaillir de son cœur d'éclatantes étincelles de vérité.

Un souffle de vie nous emporte de là au bout du livre, à travers une série de drames, de récits échos du cœur, faits avec le même art, racontés avec la même verve, écrits avec le même style rapide et entraînant. Nous ne languissons pas dans les détails comme dans les romans de pacotille escamotés à tant la ligne, nous marchons au milieu des faits. Enfin, à bout de forces, Sibylle s'offre comme victime expiatoire ; elle meurt, d'avoir gagné sûre à Dieu, par son sacrifice, son bien-aimé Raoul.

Quelques critiques ont trouvé que le dénouement était vague, point assez accentué ; il est difficile, à dit le bonhomme Lafontaine, de contenir tout le monde et son père. Pour notre compte, nous le préférons, et de beaucoup, à ces fins passablement édulcorées et toujours les mêmes des romanciers du jour.

Les moindres figures rayonnent dans les recoins de ce livre.

En regard du portrait de Sibylle si pure, si élevée, si délicate, dont le cœur est ouvert à toutes les inspirations généreuses, M. Octave Feuillet a

peint avec une palette chargée de couleurs un peu vives, une de ces jeunes femmes à pertes dès l'enfance, parce qu'on ne leur a laissé connaître d'autres lois que leurs passions. Clotilde de Beaumésnil n'ayant acquis ni un mérite, ni une vertu, ni une croyance dans la mauvaise éducation qui lui a été donnée, reste l'esclave de ses sens, et finit par tomber dans cette situation affligeante où la vie s'ébat en dehors de toute convention, où les taches et les hontes, sautant ensemble, paraissent attendre leur purification d'un éclair de bonheur.

La figure du savant qui ne croit pas en Dieu, parce qu'il ne daigne pas se trouver au bout de sa lunette d'approche, et celle du fou sont admirablement réussies. Il n'est pas jusqu'à la domestique du curé qui ne soit taillée sur le vif. L'auteur en trace un portrait frappant de vérité, choisissant avec justesse les traits qui montrent sa vraie physiognomie : un air goguenard et maussade, des allures âpres et rudes, et malgré cela presque toujours de la bonté et un grand attachement pour son maître.

La lecture de ce livre peut ne pas convenir indistinctement à tous les âges, surtout à cause de certains tons un peu accentués dans le chapitre consacré à Clotilde ; mais il sera pour tous ceux auxquels il est destiné un plaisir aussi bien qu'une étude. Mais où est le mal, s'il y a sous une forme facile et attrayante beaucoup d'instruction à recueillir ? En le lisant, on se sent animé de meilleures intentions.

Il a forcé le succès ; une véritable vogue s'est attachée à ce charmant volume, et trois éditions ont été promptement épuisées. Ce succès s'explique facilement.

Tous les caractères sont finement saisis et tracés avec des nuances d'un fini, et d'une perfection remarquables. L'héroïne, Sibylle de Férias, avec la fine et sémillante expression de son regard, la vivacité de ses convictions, la sagacité et l'éclat de son intelligence, la grâce de sa bonté, le charme et l'élevation de sa nature, est bien capable d'opérer de merveilleuses transformations. Elle représente le bon sens armé en guerre, armé de logique et d'esprit.

Dans la reproduction des scènes de famille, M. Feuillet déploie une grande richesse de coloris. Chaque scène est composée avec art, les descriptions sont pleines de fraîcheur et de grâce. Il y a dans plusieurs endroits des peintures de sentiment, d'une délicatesse et d'une émotion incomparables.

Au milieu de cela, des causeries, dans lesquelles les aperçus les plus vrais, les remarques les plus neuves, jaillissent d'un esprit qui excelle à donner à ces discussions les grâces piquantes et le vif intérêt d'une conversation des salons d'élite. Mais s'il est original et fin dans ses aperçus, il est plus original et plus fin encore dans le tour qu'il donne à sa pensée. Toujours alerte pour guetter le trait, le saisir au passage, le lancer avec grâce, il est assez maître de lui pour tout observer, faire son profit de tout, dépenser un bagage d'expériences fort riches ; à l'observation prompte et le coup d'œil pénétrant ; il sait, à l'occasion, ramasser son esprit en petits traits subtils et déliés qui enfoncent jusqu'au cœur.

Ainsi va d'un bout à l'autre ce livre délicieux, qui plait, qui instruit, qui séduit les plus difficiles, que l'on commence avec curiosité, attiré par l'attrait d'un nom aimé, que l'on finit sans y songer, qui paraît long, à considérer ce qu'il apprend de la société actuelle, qui est court si l'on regarde au plaisir qu'il donne.

Ch. de BEAUMASSET.

Les misères, dangers et désappointements que jusqu'ici les malades ont éprouvés dans les drogues nauséabondes, se trouvent à présent remplacés par la certitude d'une radicale et prompt guérison moyennant la délicieuse farine de santé Revalescère Du Barry de Londres, qui rend la parfaite santé des organes de digestion, des nerfs, pomons, foie et membrane muqueuse, aux plus épuisés même, dans les mauvaises digestions (dyspepsies), gastralgies, constipations habituelles, hémorrhoides, gripes, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, embonnement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements ; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac ; insomnies, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépressionnement ; rhumatisme, goutte, fièvre, catarrhes, hystérie, névralgie, vice du sang, la fièvre blanche, les pâles couleurs, hydropisie, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

**Extraits de 58,000 guérisons.** — N° 52,081 : M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 58,604 : M. Dedé, 13, rue Duvalier, Paris, d'une maladie inflammatoire qui avait résisté à tout traitement médical. — N° 58,216 : Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), 11 février 1862. "Dans notre hôpital, dont j'ai la direction, les patients se trouvent merveilleusement bien de votre Revalescère, et je viens donc vous prier de m'en envoyer 75 kilogrammes. — Sœur Fébroine de Saint-Joseph." — N° 50,416 : M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées. — N° 49,842 : Mme Marie July, de 50 ans de constipation, indigestion, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes, nausées. — N° 36,418 : le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — N° 31,328 : M. W. Patching, d'hémorrhoides. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 48,422 : Mme la comtesse de Castle Stuart, de 9 ans d'une irritation horrible aux nerfs aliénant l'esprit. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 16 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shortland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,422 : M. Baldwin, du débâlement le plus complet, paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — N° 51,615 : M. le baron de Polentz, préfet de Langeneau, de constipation opiniâtre et souffrance des nerfs. — N° 48,721 : M. le baron Zaluskowski, général de division, de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 55,860 : Mlle Gallard, rue du Grand-Saint-Michel, 17, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclarée incurable, et qu'elle n'eût que quelques mois à vivre. — Elle a opéré 58,000 guérisons ou tout autre remède avait échoué. — N° 57,916 : "Si j'étais l'Empereur, j'ordonnerais que tous les soldats affaiblis en fissent usage. — Chevallion, officier de santé."

**MAISON BARRY, PLACE VENDÔME, 26, A PARIS.**  
1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil. (franco), 32 fr. Qualité double, 1/2 kil., 8 fr. ; 5 kil. (franco), 58 fr. Contre bon de poste.  
Dépôt à Roanne, chez M. ROUBAUD, pharmacien.

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1943, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGE, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente pâte PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les BRUMES, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc. avaient été constatées par la Commission chargée d'en faire l'examen (médaille d'or en 1845). La PÂTE PECTORALE DE GEORGE, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Talbot. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger.

On lit dans le *Moniteur* :

Sur le rapport de notre ministre de l'instruction publique et des cultes, Mgr Darbois, évêque de Nancy, est nommé au siège archiepiscopal de Paris, vacant par le décès de S. Em. le cardinal Morlot.

Fait au palais des Tuileries, le 10 janvier 1863.

Le nouvel archevêque de Paris, Mgr Darbois, est né en Champagne, comme feu le cardinal Morlot, au village de Fayl-Billot (Haute-Marne), le 13 janvier 1813 ; il a donc cinquante ans. Il a professé au grand-séminaire de Langres et à la Sorbonne. Il a été aussi aumônier du lycée Napoléon, inspecteur de l'enseignement religieux dans le diocèse de Paris, et vicaire général honoraire. Son élévation à l'évêché de Nancy date du 16 août 1859.

Mgr Darbois a écrit divers ouvrages, notamment la *Vie de saint Thomas Becket*, les *Femmes de la Bible*, les *Saintes Femmes*, des traductions de l'*Imitation de Jésus-Christ* et de *saint Denis l'Aréopagite* ; il a même dirigé une revue, le *Moniteur catholique*. Mgr Darbois a prêché le carême aux Tuileries en 1859, avant son élévation à l'épiscopat. Il accompagna à Rome Mgr Sibour en 1854, lors de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception.

**Coton.**

MULHOUSE. — Les cours, après avoir fléchi sur les derniers avis du Havre, se sont un peu relevés ; mais les affaires restent calmes. Les courtiers n'ont rien coté à la bourse de ce jour, faute de transactions conclues par leur ministère.

La dépêche télégraphique du Havre se résume ainsi : Le très-bas, fr. 290. — Le bas, 305. — Broach, 230. — Tinnewelly, 205. — Le middling, la veille, à Liverpool, 24 d. — Ventes de la veille, au Havre, 1417 b., à Liverpool, 4,000, prix irréguliers. — Manchester, calme, ferme. — New-York, 3. Lincon a publié proclamation d'affranchissement. — Seymour a prononcé discours important. — Bataille Tmursfreeboro ; confédérés repoussés, perte fédérale très-forte. — Lincoln a signé bill admettant Virginie occidentale dans l'Union.

Le *Moniteur de la jeunesse*, dont l'Administration est à Paris, rue de Seine, 51, est sans contredit un journal d'éducation des plus utiles et des plus intéressants. Il donne aux parents une bonne direction pour les études de leurs enfants, et en outre, il offre à ses abonnés des lectures instructives et très-attachantes.

La première partie renferme des nouvelles, des voyages, des récits de chasse et de pêche, des pièces de comédie, des poésies, des anecdotes ; la deuxième contient des articles d'histoire, de géographie, d'histoire naturelle, de botanique, de physique et des tableaux synchroniques mentionnant, dans des colonnes séparées, les faits historiques des principaux Etats de l'Europe, les souverains et les personnages illustres de ces Etats, les découvertes, les inventions et les fondations importantes.

Le *Moniteur de la jeunesse*, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, sera illustré de très-belles gravures. Son prix d'abonnement n'est que de 8 fr. par année, pour Paris et les départements, et chaque abonné reçoit en prime un souscrivant, et à son choix, un charmant Album composé de 12 belles gravures sur acier, grand in-8°, représentant les 12 vues les plus remarquables, soit des bords du Danube, soit de la Palestine.

Nous recommandons à nos lectrices un abonnement pour 1863 à la *Mode Illustrée*, dont MM. Firmin Didot sont les Editeurs. L'intérêt de sa rédaction, son instruction toute morale, la beauté et l'exactitude des gravures qui accompagnent le texte, font de la *Mode Illustrée* un des journaux de famille les plus recherchés et les plus utiles. La *Mode Illustrée* paraît cinquante-deux fois dans l'année. On s'abonne à l'Administration, rue Jacob, 56. Le prix est de 3 fr. 50 c. pour un trimestre. Pour pouvoir mieux apprécier le journal, un numéro quelconque est envoyé franco et gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie au bureau du journal, rue Jacob, numéro 56.

**MERCURIALES**

Dernier marché.	Roanne	Montbrison
Froment 1 <sup>re</sup> qualité	4 10	4 20
Froment 2 <sup>o</sup> id.	3 90	4 5
Froment 3 <sup>o</sup> id.	3 75	3 80
Seigle 1 <sup>re</sup> qualité	2 60	2 40
Seigle 2 <sup>o</sup> id.	2 50	2 25
Seigle 3 <sup>o</sup> id.	2 40	" "
Orge	2 20	2 5
Avoine	1 35	1 40
Haricots	3 40	" "
Farine 1 <sup>re</sup> qualité	47 "	48 00
Farine 2 <sup>o</sup> id.	44 "	45 00
Farine 3 <sup>o</sup> id.	26 00	" 00

**Etude de M<sup>e</sup> MARCHAND, avoué à Roanne. PUBLICATION**

**POUR PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES**

Suivant exploit enregistré de Coquard, huissier à Roanne, en date du quinze janvier mil huit cent soixante-trois, les sieurs Jean Brossard fils, propriétaire, demeurant au village Marimbe, commune des Noës ; Jean-Claude Chausse, propriétaire, demeurant aux Alloués, commune de Renaison, et Jean Dégoulange, propriétaire, demeurant à Taron, commune de Renaison, ont fait signifier :

A M. le Procureur impérial près le Tribunal-civil de Roanne ;

Un acte du greffe dudit Tribunal, en date du six janvier mil huit cent soixante-trois, constatant le dépôt :

1<sup>o</sup> D'une copie collationnée d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Roffat, notaire à Saint-Haon-le-Châtel, le treize novembre mil huit cent cinquante-huit, par lequel le sieur Bonnet Dégoulange, propriétaire et négociant, demeurant à Bagnols (Puy-de-Dôme), a vendu à Jean-Claude Chausse, l'un d'eux, moyennant quinze cents francs, une petite terre, située au lieu des Roberts, commune de Renaison, de la contenance approximative de soixante-trois ares, confinée : au matin, par terre aux héritiers Rajot ; au midi, par l'ancienne route de Roanne à Saint-Haon ; au soir, par pré aux héritiers de Madame Vignancourt ; et au nord, par pré de Nicolas Dégoulange ;

2<sup>o</sup> D'une autre copie collationnée d'un acte reçu aussi par M<sup>e</sup> Roffat, notaire à

Saint-Haon-le-Châtel, le treize novembre mil huit cent cinquante-huit, par lequel ledit M. Bonnet Dégoulange, propriétaire, demeurant à Bagnols, a vendu à M. Jean Dégoulange, propriétaire à Renaison, moyennant la somme de dix-sept cents francs, une vigne, située au lieu des Abénévis, commune de Renaison, près de Taron, et deux parcelles ou rasons qui se joignent, et dont l'un est confiné: au nord, par le chemin des Abénévis, qui conduit à Mazoulière; à l'est, par la vigne de Condamine; au sud, par portion de l'autre rason et par vigne à Meunier-Chambon; l'autre est confiné: au nord, par portion du premier rason et par la vigne de Condamine; à l'est, par la vigne de Duclou; au sud, par le pré de M. Sardaine; et à l'ouest, par la vigne de Meunier. Le tout a une contenance approximative de trente ares, y compris la croix placée en tête de la jonction des chemins, et provenant de Pierre Perrichon, de Renaison;

Et 3° d'une autre copie collationnée d'un acte reçu par M. Dhume, notaire à Renaison, le vingt-trois novembre mil huit cent cinquante-neuf, par lequel ledit M. Bonnet Dégoulange a vendu à Jean Brossard fils, propriétaire, demeurant aux Noës, moyennant la somme de mille francs, une vigne, de la contenance d'environ vingt-un ares cinquante centiares, située au territoire du Vignat, commune de Renaison, touchant de matin et midi aux vignes des sieurs Roudillon et Maridet; de soir, à la vigne aux héritiers Mivière et à Chambon; et de soir et nord, au sentier de la Frérie, au village des Figollets. Cette vigne avait été acquise par Bonnet Dégoulange, il y a près de vingt-huit ans, suivant jugement du Tribunal civil de Roanne, rendu contre Perrichon.

Les sieurs Brossard, Chauceuse et Dégoulange, sus-nommés, ont fait déclarer à M. le Procureur impérial que cette signification lui était faite afin qu'il eût à requérir, si bon lui semblait, dans le délai de deux mois, inscription des hypothèques légales qu'il saurait exister sur les immeubles par eux acquis, et qu'à défaut par lui de le faire, ces immeubles passeraient entre leurs mains libres et affranchis de toute hypothèque de cette nature.

Il lui ont, de plus, fait déclarer que, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il pourrait être requis inscription de semblables hypothèques sur lesdits immeubles, ils feraient faire la présente publication, conformément à un avis du conseil d'Etat du neuf mai, premier juin mil huit cent sept.

Pour extrait conforme:  
Signé, MARCHAND.

**Tribunal de Commerce de Roanne**

**FAILLITE CUCHÈRE.**

MM. les Créanciers de la faillite du sieur CUCHÈRE, de Pouilly-sous-Charlieu, sont convoqués à se réunir le trente de ce mois, à dix heures précises du matin, au greffe du Tribunal de commerce de Roanne, pour entendre le compte des syndics, les propositions du failli, consentir à un concordat, sinon assister à un contrat d'union.

Roanne, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-trois.

BARBE, greffier.

**A VENDRE**  
**Fûts dits Marseille**

à prix modérés  
S'adresser à M. CHOGNARD  
quai de l'Île, 12.

**BOIS DE BRULE**  
**A VENDRE**

Chez M. GUILLET, marchand de bois,  
au Coteau, à des prix très-avantageux.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**BLONDEL**

MATELASSIER

**TAMBOUR DE VILLE**

Place d'Armes, au-dessus du café Jotillon, près la Mairie.

Façon des matelas à un franc.

Se rend à la campagne lorsqu'on le fait demander.

Il s'occupe depuis longtemps de feux d'artifice qu'il peut fournir pour Fêtes publiques et particulières, Pensionnats, Mariages, Baptêmes, etc. à des prix modérés.

**Teinturerie et Dégraissage en tous genres**

**FÉLIX BALOUZET**

Rue Impériale, 48, et rue des Minimes, 43

A ROANNE

Procédés nouveaux pour teindre, dégraisser et apprêter les habillements de deuil en 24 heures. Ces procédés donnent un apprêt et un brillant aux étoffes, et empêchent tout maculage.

Teinture, dégraissage et apprêt des garnitures de lits et de rideaux de salons.

Fabrique d'encre violette-noire communicative.

**A louer**  
**UNE FABRIQUE DE FÉCULE**

MUE PAR UN COURS D'EAU  
Située dans un pays de grande production de pommes de terre.  
S'adresser à M. GAUTHIER, ancien banquier à Gannat, département de l'Allier.

**On demande**

Un apprenti doreur sur bois.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**UN BEAU PRESOIR A DEUX VIS**

Bonne occasion.  
On peut le voir au château de Saint-Priest-la-Roche. — Pour traiter, s'adresser au sieur VILLE, de Notre-Dame-de-Boisset.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**FAISANT-BOCHARD**

Préviens le public que son magasin de Chaussures, situé rue Impériale, 25, est transféré  
Rue Neuve-des-Bourassières, 25  
Près la Sous-Préfecture.  
Comme par le passé, il s'occupera de tout ce qui concerne la chaussure pour hommes et pour dames.

**PATE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ**  
Rue Caumartin, 45, à Paris  
DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE  
Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE  
Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la signature officielle de son auteur, M. REGNAULD AINÉ.  
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Roanne. — Imprimerie Sauzon, un des gérants.

**PLUS DE MÉDECINE! — LA SANTÉ PARFAITE, RENDUE SANS MÉDECINE, NI PURGATION, NI PRAIS.**

**REVALESCIERE DU BARRY** guérit radicalement les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipation, habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bourdonnement aux oreilles, acidité, pituite, nausées et vomissements après repas et en grossesse; douleurs, aigreurs, crampes et spasmes d'estomac, tout désordre du foie, nerfs, membranes muqueuses et bile; insomnies, toux, oppression, asthme, catarrhe, phthisie (consomption), darts, éruptions, mélancolie, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, hystérie, névralgie, vice du sang, hydro-pisie, fluxus blanche, les pâles couleurs, stérilité, manque de fraîcheur et d'énergie. Elle est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles.

Extraits de 38,000 guérisons. — N° 32,081: M. le duc de Pluskow, maréchal de cour, d'une gastrite. — N° 38,604: M. Dede, 43, rue Duvalier, à Paris, d'une maladie inflammatoire qui avait résisté à tout traitement médical. — N° 38,216: M. de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), 11 février 1862. Dans notre hôpital dont j'ai la direction, les patients se trouvent merveilleusement bien de votre *Revalscière*, et je viens donc vous prier de m'en envoyer 78 kilogrammes.

Sœur Fébrine de Saint-Joseph. — N° 50,416: M. le comte Stuart de Decies, pair d'Angleterre, d'une dyspepsie (gastralgie), avec toutes ses misères nerveuses, spasmes, crampes, nausées, douleurs à la poitrine et entre les épaules. — N° 47,421: Mlle. E. Jacobs, de souffrances horribles des nerfs, indigestions, éruptions, hystérie, mélancolie. — N° 49,842: Mme. Marie Joly, de 50 ans de constipations, indigestions, des nerfs, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 36,418: le docteur Münster, de crampes, spasmes, mauvaise digestion et vomissements journaliers. — N° 31,328: M. W. Palching, d'hémorroïdes. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissement, constipations et surdités de 25 années. — N° 38,422: Mme la comtesse de Castle-Stuart, de 9 ans d'une irritation horrible aux nerfs aliénant l'esprit. — N° 44,816: M. l'archidiacre Alex Stuart, de 3 ans d'horribles souffrances des nerfs, de rhumatisme aigu, insomnie et dégoût de la vie. — N° 43,810: M. G. Hencke, de scrofules. — N° 46,619: Mme Woodhouse, de nausées et vomissements pendant grossesse. — N° 46,210: M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 45 à 20 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson de la goutte, névralgie et constipations opiniâtres. — N° 48,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydro-pisie et constipation. — N° 49,422: M. Baldwin, du débatement le plus complet, paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse. — N° 51,615: M. le baron de Polentz, préfet de Langeneau, de constipations opiniâtres et souffrances des nerfs. — N° 48,721: M. le baron de Zalusowski, général de division, de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 32,860: Mlle. Gallard, rue du Grand-Saint-Michel, 17, à Paris, d'une phthisie pulmonaire, après avoir été déclarée incurable, et qu'elle n'eût que quelques mois à vivre. — Plus fortifiant et moins coûteux que le chocolat, thé, café, huile de foie de morue, ce délicieux aliment économise mille fois son prix en d'autres remèdes; il a opéré 58,000 guérisons ou tout autre remède avait échoué. — N° 57,919: « Si j'étais l'Empereur, j'ordonnerais que tous les soldats affaiblis en fissent usage. » Chevillon, officier de santé. — **B. DU BARRY**, place Vendôme, 26, à Paris. — 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 k., 4 fr.; 1 k., 7 fr.; 6 k. (franco) 58 fr. — Contre bon de poste.

Dépôt à Roanne, chez M. ROUBAUD, pharmacien, et tous les premiers Pharmaciens et Epiciers.

**DÉPOT spécial des Véritables LIQUEURS**

**DU PÈRE GARNIER**

**DE LA GRANDE-CHARTREUSE**

chez M. Michaud, rue de la Paroisse, à Roanne

**TOUS LES JOURS**

REÇU A DOMICILE DANS TOUTE LA FRANCE POUR 24 FRANCS par an

LE

**PETIT JOURNAL**

QUOTIDIEN, NON POLITIQUE

LE PETIT JOURNAL publiera les NOUVELLES DU JOUR et tout ce qui concerne les ARTS, les SCIENCES, les TRIBUNAUX, la BOURSE, les THÉÂTRES et la BIBLIOGRAPHIE. Il donnera en outre un choix de ROMANS et de FEUILLETONS.

ABONNEMENTS POUR LES DÉPARTEMENTS

Un an, 24 fr. Six mois, 12 fr. Trois mois, 6 fr.

ENVOYER: MANDATS SUR LA POSTE OU SUR PARIS.

Un mois d'essai: DEUX FRANCS en timbres-poste, rue de Richelieu, 112, à Paris.

**SIROP & PATE PECTORALE FORTIFIANTE**

DU D<sup>r</sup> CHAUMONOT.

Autorisés en France, en Russie, etc., etc., contre rhumes, gripes, coqueluche, bronchite, maux de gorge, catarrhes pulmonaires, l'asthme, toutes irritations de poitrine, d'estomac, d'intestins, etc.

**VIN DE QUINQUINA FORTIFIANT IODURÉ AU MALAGA**

DU D<sup>r</sup> CHAUMONOT

D'un emploi efficace contre faiblesses, chloroses, pâles couleurs, goîtres, cancers, tonique, dépuratif du sang, des humeurs, scrofules, phthisie, anémie, etc. La vulgarisation de ces deux médicaments en Europe s'explique par 36 années de succès bien constatés; l'approbation de M. PASQUIER, médecin d'août, et d'autres médecins célèbres. Un médaillon d'or a été décernée à l'auteur. S'adresser à l'ancienne pharmacie Poisson, rue de Rivoli, 142, à Paris. — Avis. On expédie contre emboursement dans les villes où les Pharmaciens en manquent.

Médaille de Bronze de la Société des Sciences Industrielles de Paris

**PLUS DE CHEVEUX BLANCS**

MÉLANOGENE, TEINTURE PAR EXCELLENCE,  
De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN,

Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la peau et sans aucune odeur. Cette teinture est supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour. *Fabrique à Rouen, rue Saint-Nicolas, 39.* — Dépôt à Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, fournisseur breveté des cours de France et de Russie, 207, rue St-Honoré; et à Roanne, chez M. MONTYENOUX, coiffeur-parfumeur, rue de la Paroisse. — Prix: 6, 12 et 15 fr. le flacon.



**36 ANNÉES**

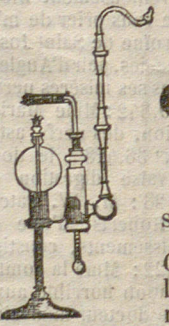
d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ DE HOLLANDE de DIDIER.

Les innombrables lettres de remerciements que nous recevons de toutes parts, prouvent que le célèbre D<sup>r</sup> Kook n'a fait que rendre justice à cet admirable médicament populaire, quand il l'a appelé un remède BENI, UN MAGNIQUE PRÉSENT DU CIEL. — Nul traitement n'est plus simple, plus sûr, moins dispendieux, 3 à 4 kilos suffisent pour guérir radicalement les GASTRITES, les MALADIES DES INTESTINS et du FOIE, les HÉMORROÏDES, les RHUMATISMES, les DARTRES, les CONSTIPATIONS HABITUELLES OPINIÂTRES, l'ASTHME, l'HYPOCONDRIE, les VENTS, les GLAIRES, les MAUX PROVOQUÉS par les RETOURS D'ÂGE ou la PUBERTÉ, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc., affections contre lesquelles la GRAINE DE MOUTARDE est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de la Graine de Moutarde blanche, et nous dispensent de signaler plus longuement les titres de ce précieux médicament à la confiance publique.

**AVIS TRÈS-IMPORTANT.**

Il faut bien se garder de confondre la Graine de santé de Hollande de Didier, qui est toujours pure, toujours parfaitement mondée, avec les rebus du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles. On trompe le public, en lui livrant ces dangereux produits; on ne recule pas même devant la fraude, qui consiste à les dire tirés de notre Maison. Pour prévenir cette déloyale concurrence, dont les tribunaux ont déjà fait justice, s'assurer que chaque paquet porte le cachet ci-contre.

Dépôt à Saint-Etienne, chez MM. CHALET, place Marengo; CUNIT, épicier, rue St-Jean; — à Roanne, chez M. BONNEVAY, épicier; — à Montbrison, chez M. CLAVELLOUX, épicier.



**MALADIES DE POITRINE**  
Guéries à l'aide de l'IODOMÈTRE du D<sup>r</sup> CHARTROLE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, BREVETÉ S. G. D. G.

La science vient de s'enrichir d'une découverte qui fera bénir par tout un monde de désespérés le nom de son inventeur. La phthisie pulmonaire, ce redoutable fléau qui avait déjoué jusqu'à présent tous les efforts de la science médicale, se voit enfin arrêtée dans sa marche fatale par la médication héroïque si heureusement innovée par le M. le D<sup>r</sup> Chartroule.

Cette magnifique conquête médicale consiste dans l'emploi de l'iode administré en inhalations; d'inhalations; d'innombrables essais cliniques dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, de nombreux et irrécusables exemples de guérisons lui ont valu l'approbation et les suffrages des deux plus célèbres Sociétés médicales de l'Europe, l'Académie impériale de Médecine de Paris et l'Académie royale de Bruxelles. Ces inhalations de vapeur d'iode s'opèrent au moyen d'un très-simple et très-ingénieux appareil qui porphyrise le puissant métalloïde, dont les molécules portées par l'air inspiré, pénètrent au sein des poumons, et parviennent jusqu'aux dernières vésicules pulmonaires; le mal est ainsi dire pansé comme pourrait l'être un mal externe.

L'appareil iodométré du D<sup>r</sup> Chartroule, ses Cigarettes pectorales, son Sirop pectoral iodé, et son Traitement sur la phthisie pulmonaire, se trouvent exclusivement à la Pharmacie rationnelle, rue du Faubourg-Poissonnière, 4, Paris.

NOTA. On n'expédie que contre un bon de poste au nom du directeur de la Pharmacie rationnelle, savoir: 50 fr. pour demande de l'appareil, — 7 fr. pour le Traitement, — et 3 fr. pour chaque flacon de cigarettes. — Prix du sirop: grand flacon, 5 fr.; demi-flacon, 2 fr.

Le mécanisme de l'appareil permet de doser exactement les quantités déterminées d'iode que le malade doit aspirer à chaque inhalation, selon son âge, sa force et son tempérament. On peut dire que ces autant au mode d'administration qu'il a imaginé, qu'à la nature du médicament qu'il a choisi, que M. le docteur CHARTROLE doit ses succès éclatants.

**CIGARETTES PECTORALES IODÉES**  
Du D<sup>r</sup> Chartroule.

Employées avec le plus grand succès dans le traitement des Asthmes, Catarrhes, Bronchites chroniques, Toux, Oppressions, etc., etc. Elles habituent aussi les malades aux inhalations iodées de l'iodomètre. — Le flacon: 5 fr., 3 fr. 20 c. par la poste.

**LE CHOCOLAT DU PARA EST LE CHOCOLAT PAR EXCELLENCE**

Il suffit de le goûter pour s'en assurer. Renfermé dans d'élégants cartonnages qui le préservent de tout contact étranger, il conserve indéfiniment son goût et son parfum: c'est une grande partie du bénéfice sacrifiée par le fabricant au profit du consommateur. — PRIX: 2 FR. LE 1/2 KIL. — AUX PÉRUVIENS, 15, RUE DE LA BANQUE PARIS. — Dépôt à Roanne, chez M. PROST, droguiste, place du Marché.

Vu pour légalisation de la signature de l'imprimeur. — Le maire de la ville de Roanne,

Signature de l'imprimeur,